

Le monde entier s'est lancé dans la course pour trouver un vaccin et des traitements sûrs et efficaces contre le Covid-19. Lorsqu'ils seront prêts, ce vaccin et ces traitements doivent être mis à la disposition de tous ceux et toutes celles qui en ont besoin, quels que soient leur nationalité ou leurs moyens financiers. Seule une distribution mondiale équitable des vaccins contre le Covid-19 permettra de mettre fin à la pandémie plus rapidement. Alors que les dirigeants et dirigeantes du monde multiplient les accords avec les entreprises pharmaceutiques qui travaillent à l'élaboration de candidats vaccins, nous posons toujours la même question : **cet accord nous rapproche-t-il ou nous éloigne-t-il d'un accès équitable au vaccin ?**

Le test d'accès aux vaccins fournit un cadre pour répondre à cette question en évaluant les accords entre les entreprises et les pays à l'aide de trois mesures :

- **Priorisation** : cet accord est-il aligné sur les directives mondiales sur la priorisation de l'allocation parmi les populations à risque ?
- **Échelonnement** : cet accord permet-il une distribution progressive des doses ?
- **Transparence** : les processus de passation de marchés sont-ils transparents du début à la fin ?




Chaque indicateur peut rapporter jusqu'à 2 points avec un total possible de 6 points. **Voici comment cet accord se positionne :**

## RESUME DE L'ACCORD

**Les parties concernées** : CureVac et la Commission Européenne

**Date**: 17 novembre 2020

**Termes du contrat** : CureVac a conclu un accord avec la Commission Européenne pour fournir jusqu'à 405 millions de doses de son vaccin candidat aux États membres de l'Union Européenne (UE). S'il est efficace, chaque État membre recevra le vaccin en même temps, au prorata, et dans les mêmes conditions. Les détails financiers n'ont pas été publiés.

METRIQUE	NOTE	MOTIF	<h2>Note Totale : 1 sur 6</h2> <p>Bien que l'UE ait négocié des conditions strictes en matière de responsabilité des entreprises pharmaceutiques par rapport à la qualité de leur produit et de non-exclusivité dans son contrat avec CureVac, cet accord ne garantit pas que les premières doses de vaccin disponibles ne soient pas monopolisées par l'UE. Les prochains accords pourraient être améliorés en s'alignant sur les directives de distribution équitable du vaccin à l'échelle mondiale de l'OMS.</p> <p>CureVac pourraient également clarifier la façon dont ils ont fixé le prix de leur vaccin par rapport à leurs coûts de production. Nous veillerons également à ce que des doses supplémentaires ne soient pas achetées avant que d'autres pays aient eu la chance de conclure un accord et ainsi bénéficier d'une partie du premier stock de vaccin disponible.</p>
<b>Priorisation</b> 	0	405m de doses permettraient de vacciner plus de 45% de la population de l'Union Européenne si on se base sur un schéma à 2 doses, dépassant donc le seuil d'allocation initial de 3% et le seuil de priorité pour les populations vulnérables de 20%.	
<b>Échelonnement</b> 	1	L'accord prévoit dans un premier temps la livraison de 255 millions de doses de vaccin, ainsi qu'une option pour en racheter 180 millions par la suite. Cela permettrait à d'autres pays de bénéficier du premier stock de vaccins et de la livraison échelonnée de stocks ultérieurs de vaccins au fur et à mesure qu'ils deviennent disponibles.	
<b>Transparence</b> 	0	La CE n'a pas mis en ligne les détails des conditions de l'accord et des prix. CureVac n'a pas divulgué son modèle de tarification.	



▲ Entrave l'accès au vaccin

Contribue à améliorer l'accès au vaccin ▲